

### ATTESTATION D'ACCREDITATION

#### **ACCREDITATION CERTIFICATE**

N° 1-5948 rév. 9

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que : The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

HB<sub>2</sub>C

N° SIREN: 517837746

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017** Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en : and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

# **ENVIRONNEMENT / AMIANTE** *ENVIRONMENT / ASBESTOS*

réalisées par / performed by :

PRELEVAIR 193 RUE JULES BRISSON 16100 COGNAC

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac <u>www.cofrac.fr</u>)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site <a href="https://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / granting date : 29/03/2023 Date de fin de validité / expiry date : 30/06/2024 Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité, Pole manager - Building-Electricity,

**Kerno MOUTARD** 

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (<u>www.cofrac.fr</u>).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (<u>www.cofrac.fr</u>).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5948 Rév 8. This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5948 Rév 8.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.* 

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



## **ANNEXE TECHNIQUE**

# à l'attestation N° 1-5948 rév. 9

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

PRELEVAIR 193 RUE JULES BRISSON 16100 COGNAC

Dans son unité:

- PRELEVAIR - Unité prélèvements et analyses

Elle porte sur : voir pages suivantes

# Unité technique : PRELEVAIR - Unité prélèvements et analyses

Des intervenants basés à Quaëdypre (59) sont rattachés au site de Cognac (16).

| # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement<br>Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26) |  |   |                                  |  |
|--|--|---|----------------------------------|--|
| OBJET  | CARACTERISTIQUE  | PRINCIPE DE LA METHODE  | REFERENCE DE LA<br>METHODE       |  |
| Air intérieur  | Etablissement de la<br>stratégie de prélèvement<br>pour la détermination de la<br>concentration en fibres<br>d'amiante | Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la durée totale de prélèvement et du nombre de prélèvements Sélection de la méthode de simulation à mettre en œuvre | NF EN ISO 16000-7<br>GA X 46-033 |  |
| Air intérieur  | Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante   | Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante   | NF X 43-050 (2021)*              |  |

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

Des intervenants basés à Quaëdypre (59) sont rattachés au site de Cognac (16).

| # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28) |   |  |  |
|--|---|--|--|
| OBJET  | CARACTERISTIQUE   | PRINCIPE DE LA METHODE   | REFERENCE DE LA<br>METHODE                             |
|  |   | Définition de l'objectif de mesurage   |  |
| Air des lieux<br>de travail  | Etablissement de la<br>stratégie d'échantillonnage<br>pour la détermination de la<br>concentration en fibres<br>d'amiante | Choix des emplacements de prélèvement en fonction du type d'activité  Détermination de la durée de prélèvement et du nombre de | NF EN ISO 16000-7<br>GA X46-033<br>NF X 43-269 (2017)* |
|  |   | prélèvements   |  |
| Air des lieux<br>de travail  | Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante  | Prélèvement individuel ou statique par pompage sur membrane filtrante  | NF X 43-269 (2017)*                                    |

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

<sup>\*</sup> Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation

<sup>\*</sup> Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation

# # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage - Prélèvement

Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air ambiant

| Determination de la concentration en libres d'affiliante dans l'air ambiant |  |   |                                 |
|---|--|---|---------------------------------|
| OBJET   | CARACTERISTIQUE  | PRINCIPE DE LA METHODE  | REFERENCE DE LA<br>METHODE      |
| Air ambiant • Enveloppes du bâtiment, voirie et réseaux divers              | Etablissement de la<br>stratégie de prélèvement<br>pour la détermination de<br>la concentration en fibres<br>d'amiante | Définition de l'objectif de mesurage (en relation avec la nature des sources) Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la période et de la durée de prélèvement Détermination du nombre de prélèvements | NF EN ISO 16000-7<br>GA X46-033 |
| Air ambiant • Enveloppes du bâtiment, voirie et réseaux divers              | Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante   | Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante   | NF X 43-050 (2021)*             |

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

<sup>\*</sup> Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation

| # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques  Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26) |   |   |                            |
|---|---|---|----------------------------|
| OBJET   | CARACTERISTIQUE                                       | PRINCIPE DE LA METHODE  | REFERENCE DE LA<br>METHODE |
| Air intérieur   | Détermination de la concentration en fibres d'amiante | Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | NF X 43-050 (2021)*        |

<sup>\*</sup> Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation

| # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques  Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28) |                                   |   |   |
|--|-----------------------------------|---|---|
| OBJET  | CARACTERISTIQUE                   | PRINCIPE DE LA METHODE  | REFERENCE DE LA<br>METHODE                          |
| Air des lieux<br>de travail  | Détermination de la               | Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte)   | NF X 43-050 (2021)*                                 |
|  | concentration en fibres d'amiante | Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | NF X 43-050 (2021)* NF X 43-269 - Annexe K (2017) * |

<sup>\*</sup> Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation

#### # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques

Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air ambiant

| Determination de la concentration en libres à affiliante dans l'all ambiant                  |   |   |                            |
|--|---|---|----------------------------|
| OBJET  | CARACTERISTIQUE                                       | PRINCIPE DE LA METHODE  | REFERENCE DE LA<br>METHODE |
| Air ambiant  • Matériaux ou produits manufacturés contenant de l'amiante délibérément ajouté | Détermination de la concentration en fibres d'amiante | Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | NF X 43-050 (2021)*        |

<sup>\*</sup> Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation

#### # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques

Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante Détection et identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés

Arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

| OBJET   | CARACTERISTIQUE<br>MESUREE OU<br>RECHERCHEE | PRINCIPE DE LA METHODE   | REFERENCE DE LA<br>METHODE              |
|---|---|--|---|
|   |   | Préparation sans ou avec<br>traitement par calcination et/ou<br>attaque chimique et/ou<br>mécanique et/ou autre<br>préparation                         | Méthode interne de préparation INS041*  |
| Matériaux et produits<br>manufacturés susceptibles<br>de contenir de l'amiante<br>délibérément ajouté :     |   | Détection et identification par<br>Microscopie Optique à Lumière<br>Polarisée (MOLP)   | HSG 248 - Annexe 2                      |
| <ul><li>Plâtres</li><li>Cellulose</li></ul>   | Fibres classées<br>« amiante »              | ET   | ET                                      |
| <ul> <li>Centrose</li> <li>Ciment /         Carbonates</li> <li>Polymères</li> <li>Hydrocarbonés</li> </ul> | " difficility "                             | Préparation par traitement par calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique  | Méthode interne de préparation INS041 * |
|   |   | Détection et identification par<br>Microscopie Electronique à<br>Transmission équipée d'un<br>Analyseur en dispersion<br>d'énergie des rayons X (META) | NF X43-050 (parties utiles de la norme) |

<sup>\*</sup> Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

<sup>&</sup>lt;sup>#</sup> Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : 29/03/2023 Date de fin de validité : 30/06/2024

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5948 Rév. 8.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr